

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. II

OCTOBRE 1891

No. 10

UN CHEF

Comme les grenouilles de la fable, les conservateurs s'agitent dans leur borbier pour trouver un chef.

Ce n'est pas que les aspirants fassent défaut, mais il paraît que le haut potentat, qui d'Ottawa préside aux destinées de la grenouillère conservatrice, n'entend pas se faire faire la leçon, et se déclare très décidé à nommer qui il voudra, quand il voudra et où il voudra.

De là le refroidissement que nous constatons dans la clique qui grouille autour de nous ; de là le silence qui s'est fait autour de cette fameuse affaire de la Baie des Chaleurs ; de là surtout la cessation absolue des éloges hyperboliques dont on avait comblé pendant trois semaines le petit maître de Spencer Wood après son coup d'état.

Rien de plus drôle, par exemple, que la comédie à laquelle nous venons d'assister ; que la façon ridicule dont le prétendu chef du grand parti conservateur s'est fait jouer, s'est fait rouler.

Ah, il n'est pas fort ce *would-be* grand chef !

Toujours absorbé par l'idée fixe qui depuis six ans lui a fait commettre toutes les bêtises, consentir à toutes les platitudes, se plier à toutes les bassesses, M. Chapleau n'a voulu écouter que sa haine contre son rival, l'hon. M. Mercier, lorsqu'il a encouragé le lieutenant-gouverneur Angers dans la ligne de conduite révolutionnaire qu'il adoptait pour frustrer ses conseillers des droits à eux confiés par le peuple.

C'est la presse à la dévotion du Secrétaire d'État qui a mené cette guerre de corsaire contre le gouvernement populaire de Québec, qui a insulté aux sentiments les plus nobles, les plus vivaces de notre popu-

lation au point de lui imposer la volonté de quelques fantoches d'Ottawa, humbles valets d'une secte abhorrée, ennemie de notre race et de notre religion.

Pendant toute cette crise soulevée par le lieutenant-gouverneur, il ne se passait pas un jour qui n'apportât une nouvelle preuve de l'immixtion incessante de ce pouvoir occulte dans les affaires de notre province, et nous montrions l'autre jour que le choix de son honneur le juge Davidson comme un des commissaires est une preuve irrécusable de l'intensité du sentiment anti-canadien dans le cœur de ceux qui préparaient, *in fetto*, le renversement brutal d'un gouvernement commandant en chambre la majorité des représentants, et dans le pays la grande majorité des électeurs.

Pendant que ces machinations se tramaient, que ces *condottieri* aiguisaient leurs stylets pour poignarder dans le dos l'élu du peuple, l'hon. M. Chapleau jouissait, jubilait, reverdissait ; deux sentiments communs à cette âme vulgaire s'épanouissaient sur sa face atone : la haine satisfaite ; l'ambition assouvie.

La haine était satisfaite : Sir Hector trahi par lui était maintenant abattu, et bientôt il espérait voir l'hon. M. Mercier abattu à ses pieds par la main complaisante de Son Excellence le seïde d'Ottawa.

L'ambition assouvie : la place de Sir Hector étant maintenant vacante, il ne doutait pas qu'il lui fût destiné de la remplir aussitôt la révolution accomplie à Québec.

N'était-ce pas une récompense digne de lui ? N'avait-il pas mérité cet avancement, lui qui avait combiné ce viol, qui avait assouvi brutalement ses honteuses et séniles passions sur une constitution à peine majeure, et déshonoré à jamais l'enfant dont Sir George Étienne Cartier avait entouré la jeunesse

de tant de soins et de sollicitude: la Confédération Canadienne avec ses sauvegardes et ses garanties?

Pas un instant l'idée ne lui est venue qu'on pourrait lui refuser la chéfferie conservatrice de Québec; aussi, quel a été son désappointement lorsque cette rumeur sortie d'Ottawa s'est répandue de bouche en bouche dans le ban et l'arrière-ban de l'armée tory: Chapleau, le Balmaceda, le Boulanger, le Parnell, l'homme taillé dans le granit des nations, allait bientôt être laissé de côté, et pourquoi?

Pour celui-là même dont il avait cru se faire un instrument, qu'il avait employé à édifier sa fortune, par le lieutenant-gouverneur de cette même province dont on venait de secouer si imprudemment les assises gouvernementales.

L'histoire ne dit pas si Raton se fatigua de tirer les marrons du feu pour l'ami Bertrand, mais il semble à peu près certain que le lieutenant-gouverneur Angers a trouvé parfaitement insipide de se fatiguer à pousser M. Chapleau quand il lui était si facile de grimper lui-même, et voilà aujourd'hui que, fort du service qu'il a rendu à M. Abbott en suivant à la lettre ses instructions perfides et malsaines, il demande bien haut la place, libre depuis la disparition de Sir Hector, et convoitée par le Secrétaire d'État? Ce qu'il y a de plus humiliant, c'est qu'on semble parfaitement disposé à Ottawa à la lui donner d'emblée; bien plus, il paraît qu'il n'a pas même eu la peine de la demander, parce qu'on la lui a offerte.

Inde ira.

La-dessus, la *Presse*, toute essoufflée, s'est écriée d'un ton lamentable: *Go slow!* pas si vite! pas si vite!

Ah! elle ne criait pas ainsi quand on chauffait le train à toute vapeur à Spencer Wood pour culbuter le Parlement National! c'est qu'alors M. Chapleau croyait diriger l'engin. Maintenant il s'aperçoit qu'il est laissé en plan, que sa place est prise, et il pleurniche comme un enfant, il se plaint de tout le monde, même du *Mail*, qui l'a pourtant si chaudement défendu quand il avait eu la lâcheté de laisser assassiner sous ses yeux, pendre par son propre frère, un canadien-français, un martyr dont le seul crime était d'aimer ses concitoyens et de n'être pas orangiste.

Les amis, honteux de cette attitude pitoyable, prétendent qu'il a résisté, qu'il a voulu rompre avec ses chefs, qu'il s'est révolté, qu'il a voulu démissionner.

La bonne blague que la démission de M. Chapleau! Le bon billet qu'à Lachâtre!

Trois fois déjà il nous a donné le spectacle funambulesque de ces résistances dont le seul objet n'a jamais été qu'un brocantage éceurant.

En 1885, lorsque la province de Québec, insultée

par les gueux d'Ontario, menacée par les bataillons de Winnipeg réunis à l'appel de Sir John, demandait l'aide de tous ses enfants, et les suppliait de condamner le chef qui avait soulevé cette marée de haine et d'injures, Chapleau, poussé à bout par ses amis auxquels le rouge venait au visage chaque fois qu'était prononcé son nom, se décida à signer sa démission et à la remettre entre leurs mains pour la faire parvenir à Ottawa.

Un de ses amis, son confident, qui nous a raconté la chose, nous disait un jour:

— Notre seule peur était qu'il allât à Ottawa lorsque Sir John l'appellerait. Nous l'avions promené à New-York et à Québec, et lorsque, revenus à Montréal, nous étions sûrs d'avoir réussi à l'arracher aux griffes du monstre, nous avons relâché notre surveillance. Le lendemain nous avons eu la douleur d'apprendre qu'il avait filé vers la capitale. Sir John avait réussi à mettre la main dessus et tout était fini.

Et que s'était-il donc passé?

Sir John se plaisait à le raconter lui-même à ses fidèles lorsqu'on parlait devant lui de l'inconvénient de fâcher Chapleau, de le mécontenter; lorsqu'on laissait supposer qu'on le croyait capable de rompre.

Le boudeur avait été reçu à Earncliffe par Sir John appuyé sur son bureau, le front soucieux, chargé de nuages, les yeux humides. D'un ton attristé, larmoyant presque, il avait reproché à son lieutenant de l'abandonner au milieu de la bataille, il lui avait retracé en termes chaleureux les gloires du parti, il lui avait ouvert son cœur, déclaré son amour et son admiration.

Pendant toute cette scène, il examinait du coin de l'œil Chapleau qui, impassible, résistait, se retirait, touchait même le bouton de la porte pour sortir.

Mais alors le vieux renard, redevenu bon en face du danger, se redressa de toute sa taille, et l'œil enflammé, le verbe saccadé, lança à Chapleau cette rude apostrophe:

— Écoutez, Chapleau, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas passer cette porte sans un mot de plus, car derrière vous se refermeraient en même temps celles du parlement et peut-être aussi celles des citoyens honnêtes de votre race. Croyez-vous donc que je me suis ainsi abaissé de gaieté de cœur devant vous au point de vous supplier en vain. Moi qui vous ai fait ce que vous êtes, je puis vous briser comme verre et faire du tribun populaire l'objet de la risée de toute une province et du mépris de tout un pays. Maintenant, choisissez: c'est la paix ou la guerre.

Et Chapleau ne sortit pas, il coucha les pouces et tout rentra dans le calme.

Deux ans plus tard, en 1887, nous étions à la veille

des élections générales. Le parti conservateur tout entier tremblait d'affronter cette terrible épreuve de l'appel au peuple, au lendemain du crime de Régina, et l'on entendit de nouveau parler de la révolte de M. Chapleau, de sa démission.

Ceux qui connaissaient l'homme haussèrent les épaules, mais quelques naïfs le prirent au sérieux et poussèrent les hauts cris. Sir John se vit forcer la main par ses propres amis, et acquit la soumission de M. Chapleau, le retrait de sa démission.

Sir John consentit, pour fournir une source de patronage au récalcitrant, à créer cette Imprimerie Nationale d'Ottawa, qui est devenue la plus infecte parmi toutes les sentines de vol et de corruption qui s'éparpillent autour du parlement fédéral et souillent le site enchanteur que l'on avait choisi pour être le berceau d'une confédération forte, honnête et respectée.

Et maintenant, nous arrivons à la troisième fugue de M. Chapleau.

Lorsque la session venait de s'ouvrir, que la mort de Sir John, que l'explosion du scandale McGreevy faisaient tressaillir dans leurs bottes toute la gent tory, on recommença à colporter des bruits de difficultés entre le Secrétaire d'État et ses chefs. Une entrevue parue dans le *Herald* annonça même que la guerre était déclarée, et une entorse venue fort à propos tint quelques jours M. Chapleau à l'écart des caucus ministériels, en donnant à son absence un air d'intention qui faisait parfaitement l'affaire de ce tortueux politicien.

Un beau matin on apprit que tout était réparé.

Les uns affirmèrent que l'hon. M. Abbott lui avait promis le portefeuille des chemins de fer ; les journaux à la solde de M. Chapleau annoncèrent cette nouvelle avec une assurance qui permit d'excuser cette troisième reculade ; d'autres, plus clairvoyants et plus au courant de ce qui s'était passé, réfléchirent que si M. Vanhorne avait passé la matinée avec M. Chapleau le matin de sa capitulation, ce n'était pas pour enfile des perles.

Ils avaient raison, sans doute, puisque Sir John Thompson a nié au nom du gouvernement cette rumeur d'offre du portefeuille des chemins de fer à M. Chapleau, et que la *Gazette* attribue cette promesse purement et simplement à M. le sénateur Drummond, le millionnaire des raffineries, qui peut parfaitement faire crever de faim les ouvriers s'ils ne votent pas bleu, mais est impuissant à faire de M. Chapleau un ministre important à moins que le président du Conseil y consente.

Ce ridicule mensonge cachait simplement un marchandage analogue aux précédents.

Il paraît que depuis, pour attendre le moment où le lieutenant-gouverneur Angers pourra décentement se retirer de Québec, on a consenti à laisser enfin palper à M. Chapleau ce fameux maroquin qui lui tient tant au cœur et qui lui a fait commettre tant d'infamies. Qu'il en profite, il ne le tiendra pas longtemps.

Là-bas, comme ici, il est jaugé, toisé et pesé. Ce faux grand homme s'est trop longtemps paré d'une peau trop lourde pour sa taille, trop fière pour son cœur ; aujourd'hui c'est dans sa honteuse nudité qu'il paraît devant le public.

Que quelques énergumènes de son parti s'époumonent et s'égosillent dans le St. Lawrence Hall pour tromper l'innocente manie du tribun et lui faire croire à un regain de popularité, c'est leur affaire et non la nôtre.

Chapleau s'est tué dans la province le jour où il a refusé de se joindre sur le Champ de-Mars à l'honorable M. Mercier, pour se mettre à la tête de ses compatriotes bafoués, insultés et écrasés.

Toutes les culbutes et les ruades dont il a depuis agrémenté sa vie publique ne lui ont pas rendu la faveur de ceux qu'il avait abandonnés dans les temps d'épreuves, et lui ont mérité le mépris de ceux auprès desquels il s'est aplati.

Et voilà pourtant où nous en sommes réduits : un grand parti qui a compté dans ses rangs de grandes figures comme les Morin et les Cartier est descendu si bas, qu'il ne lui reste d'autre alternative que de tomber des bras de l'ami de l'oncle Tom dans ceux du patron de Senécal l'affamé.

L'œuvre de désagrégation morale et sociale entreprise par le parti tory est aujourd'hui à son apogée ; et notre pauvre peuple, abêti par la corruption, hypnotisé par les culbutes de ces messieurs, n'a pas le courage de remonter le courant, et consentira encore à se livrer à ce vieux courtisan fardé, dont le seul talent a toujours été de flatter les goûts, endormir les esprits de la populace et se moquer des honnêtes gens dont l'opinion compte si peu.

A St Lambert, M. Chapleau s'écriait un jour qu'il préférerait être "le dernier parmi les anglais que le premier parmi les canadiens."

Ses vœux ont été exaucés, qu'il y reste.

Le soleil qui se lève demain luira, dit-on, sur M. Angers, triomphant à Ottawa, à la fois en dépit de M. Chapleau et grâce à lui.

Quant à voir faire de la politique à notre gouverneur, nous préférons que ce soit à cœur ouvert et non dans son repaire en consultation hypocrite avec des espions, des traîtres et des voleurs de documents, qui depuis le commencement de la crise ont trop souvent

fait la navette entre les bureaux publics et la résidence gubernatoriale.

Nous verrons M. Angers à l'œuvre, ministre fédéral et chef du parti conservateur, avec M. Abbott; peut-être profitera-t-il de son succès pour essayer sur les Canadiens la taxe directe dont le projet lui tenait jadis tellement au cœur que les libéraux durent le chasser du pouvoir pour épargner à notre bonne Province de Québec cette imposition aussi injuste que tyrannique et impopulaire.

Quand le temps sera venu, nous en reparlerons.

Et maintenant, que devient Sir Hector?

Un paysan disait un jour qu'avec les débris des vieilles lunes on faisait les grosses étoiles.

Avec les déchets de la politique on fait des lieutenants-gouverneurs; la lieutenance de Québec nous semble destinée après le départ de M. Angers au fidèle de l'oncle Tom ou à Sir Adolphe.

Tant mieux; en notre qualité de libéraux nous nous rejoyissons de l'une ou de l'autre de ces nominations.

En 1852, le *Pays* pesait ainsi la doctrine de notre démocratie canadienne:

"Consacrer et défendre en toute occasion les droits généraux du peuple; étendre les privilèges du corps qu'il représente; étouffer et couper dans sa racine tout ce qui ressemble de près ou de loin à une prérogative royale, à un privilège individuel, à un principe monarchique, à une pratique despotique."

Lorsque l'humble cultivateur, qui a conquis à force de labeur, de peine et de souffrances un humble domaine, trouve dans son champ quelques-unes de ces souches énormes contre lesquels ses efforts sont impuissants, il s'en rapporte au temps et aux éléments pour détruire ces derniers vestiges de l'antique forêt, pour pourrir ce tronc stérile, et en disperser les débris aux quatre vents du ciel.

Il en doit être ainsi de nous.

Laissons Sir Hector ou Sir Adolphe s'asseoir sur ce siège pseudo-royal, et dormir sous les lambris dorés de Spencer Wood.

Pour les esprits clairvoyants, il n'y aura pas d'indice plus certain de l'écroulement à courte échéance de ce pouvoir bâtarde.

Attendons, le temps fera sûrement son œuvre; à ce seul contact corrompu et corrompateur qui a déjà infecté tout Ottawa, nous verrons bientôt s'abattre rongée, pourrie comme les traditions qu'elle représente, cette beutique vermoulue où s'est tenté le dernier et suprême assaut contre les libertés populaires conquises par nos vieux Patriotes de '37 et '38.

DEMOS.

EDUCATION

REFORMONS L'ENSEIGNEMENT

M. Tarte, dans le *Canadien* du 5 octobre, publie un article sur la situation politique à Québec. Après avoir montré que l'esprit de partisanerie poussé jusqu'à l'aveuglement empêche le bon et véritable fonctionnement des institutions parlementaires, il ajoute:

"Le *Canadien* le disait l'autre matin, et il le redit aujourd'hui: notre système d'instruction publique est au fond de nos misères et de nos échaffourées. Il faut y introduire plus de matières positives et pratiques. Cette réforme est nécessaire du haut en bas, de l'université à l'école primaire. Rendons nous bien compte que nous habitons l'Amérique et que nous vivons dans le siècle du progrès matériel, des inventions, du travail par les machines, de la rapidité en toute chose, des tarifs ajustés et adaptés aux circonstances de chaque peuple. Et demandons-nous ce que nos écoles nous enseignent pour nous préparer à la grande lutte qui se livre sur ces terrains, pour la vie financière et industrielle, pour l'influence, enfin. Nous sommes intelligents, mais nous savons peu — parce que notre système d'instruction n'est pas pratique."

Voilà déjà longtemps que dans le CANADA-REVUE nous avons demandé que notre enseignement soit modifié de manière à le rendre pratique et technique.

Comme l'hon. M. Mercier, dans son discours à la clôture des écoles du soir, comme l'hon. J. A. Chapleau au pique-nique conservateur de St. Hilaire, nous constatons que notre enseignement, suffisant pour faire des prêtres, des juges, des avocats, des médecins, était complètement insuffisant pour faire des industriels, des commerçants, des agriculteurs, de sorte que nous étions forcés de faire venir de l'étranger "nos ingénieurs, nos mécaniciens, nos chefs d'atelier."

Nous ajoutons qu'il fallait réformer au plus tôt notre enseignement. "C'est une réforme qui s'impose," disait M. Chapleau. "Cette réforme est nécessaire du haut en bas, de l'université à l'école primaire," dit, à son tour, M. Tarte. Quant aux pères de famille, la grande majorité demande, à grands cris, que cette réforme soit rapidement accomplie. Ils ne savent, disent-ils, où faire élever leurs enfants, car ils ne voient pas une maison d'éducation qui puisse les "préparer à la grande lutte qui se livre pour la vie financière et industrielle, pour l'influence, enfin."

Cette réforme, M. Tarte ne veut pas la borner à l'enseignement secondaire, il la demande aussi pour l'enseignement primaire, dans lequel il comprend qu'il faut "introduire plus de matières positives et pratiques." Certes, il a grandement raison. L'école primaire doit être de nos jours une préparation à l'apprentissage, et dans le plus grand nombre de cas

remplacer cet apprentissage qui tend de plus en plus à disparaître. Pour cela, il faut organiser et introduire l'enseignement manuel dans les écoles primaires, afin de mettre les enfants à même de devenir des ouvriers habiles dans leur état, ayant des instincts artistiques, une intelligence suffisamment cultivée, tels, enfin, que l'industrie actuelle en a besoin dans chaque pays, pour que son industrie ne soit pas inférieure à celle de ses rivaux.

Donc notre système d'instruction publique est à réformer de la base au sommet, "de l'université à l'école primaire."

Cette réforme, la grande majorité de la population de notre province la désire; de tous côtés on demande que dans les écoles primaires soit introduit l'enseignement manuel et agricole, et que dans l'enseignement secondaire on adopte le système du double enseignement, afin qu'à côté et parallèlement à l'instruction classique on puisse trouver dans nos maisons d'éducation l'instruction pratique et scientifique.

On voit dans cette réforme le seul moyen de rendre notre province capable de lutter au point de vue industriel, commercial et agricole, avec les autres provinces et avec les divers états américains, et aussi de rendre notre peuple plus sage, plus pondéré, moins sujet à ces emballements et à ces "échauffourées" politiques qui nous font dépenser en querelles et en agitations stériles nos forces les plus vives.

Si donc la réforme de notre système d'éducation est une chose si importante, si absolument nécessaire; si, de plus, la grande majorité comprend cette nécessité et la demande avec instance, pourquoi cette réforme tarde-t-elle tant à s'accomplir? Quelles peuvent être les raisons qui la font toujours ajourner? Est-ce de l'apathie, de la routine, du laissez-faire? ou plutôt, ne serait-ce pas un manque d'unité, une trop grande division du pouvoir dans notre département de l'instruction publique? Ce ne sont pas évidemment les modèles qui manquent, les exemples abondent dans les autres pays, et ces exemples portent en eux-mêmes la démonstration la plus évidente et la plus probante.

En Allemagne, en Angleterre, en France, le système du double enseignement pour l'instruction secondaire et de l'enseignement manuel pour l'instruction primaire est depuis longtemps adopté; l'expérience en a été faite et a donné les meilleurs résultats.

En France le double enseignement a d'abord été adopté par les maisons d'éducation sous le contrôle de l'État, mais le clergé ne s'est pas longtemps laissé distancer. Il a vite compris que cet enseignement

offrait tant d'avantages, que seules les maisons où il serait donné pouvaient compter avoir de nombreux élèves. Aussi, s'est-il empressé d'adopter dans ses maisons le double enseignement. Il a pu ainsi conserver la direction de la jeunesse, qui autrement lui aurait presque complètement échappé.

La réforme que nous demandons, qui est désirée par la majorité des pères de familles, qui est signalée comme nécessaire et s'imposant, devra se faire tôt ou tard dans notre province. Rien ne pourra l'arrêter.

Pourquoi donc ne pas s'y mettre au plus tôt. Il y a là pour nos ministres si dévoués à tout progrès, il y a là pour notre législature où les hommes de bonne volonté ne manquent pas, une œuvre des plus importantes à accomplir.

Certainement, celui ou ceux qui, se dévouant à cette réforme la feront réussir, laisseront un grand nom dans l'histoire du pays, car ils auront contribué pour beaucoup au développement de la belle province de Québec.

P. DUPUY.

LES ECOLES DU SOIR.

Il y a deux ans, le gouvernement Mercier, qui, somme toute, est le premier gouvernement de la Province de Québec qui a compris ce que c'était que le progrès, et a mis ses principes en pratique; à l'encontre des gouvernements et des ministères qui l'ont précédé, le gouvernement Mercier, disons-nous, dotait la province d'un système d'écoles du soir pour le bénéfice exclusif de nos ouvriers qui n'avaient jamais eu l'opportunité de s'instruire. Nos artisans des villes ont répondu avec enthousiasme à l'invitation qu'on leur avait faite, et ont fréquenté ces écoles avec un entrain qui ne s'est pas démenti. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour ont prouvé surabondamment que le gouvernement a comblé une lacune. Les écoles du soir ont été fréquentées par des ouvriers et des fils d'ouvriers, qui ne demandent pas mieux que d'acquérir les connaissances qui leur manquent.

Notre système d'éducation primaire est tellement défectueux, il y a tant d'heures perdues par nos enfants à apprendre des choses qui nuisent au développement intellectuel et à la marche ascendante du progrès, qu'il serait à souhaiter que ce système fut changé du tout au tout dans le plus bref délai possible. Seulement, dans les conditions actuelles du pays, ce changement ne peut être effectué du jour au lendemain, et ce n'est que graduellement que nous arriverons à inculquer aux parents l'idée qu'il faut donner une éducation pratique à leurs enfants.

Naturellement le parti rétrograde, c'est-à-dire le parti conservateur, dont les partisans se vantent ouvertement qu'ils peuvent acheter l'électorat en bloc, a fait tout son possible pour entraver cette belle œuvre des écoles du soir. Ces ennemis acharnés du progrès réussiront-ils à tenir la lumière sous le boisseau? Il nous est légitimement permis d'en douter, après avoir constaté tout le bien produit

dar les écoles du soir durant les deux années qu'elles ont fonctionné.

En dépit de tous les efforts que l'on pourra faire pour détourner l'attention publique l'œuvre commencée il y a deux ans se continuera, sous la direction intelligente et raisonnée des chefs du mouvement. La cabale organisée par les chefs du parti conservateur, obligés d'emprunter leurs pauvres idées à certains partisans plus ou moins avouables toujours prêts à pêcher en eau trouble, et à s'emparer des idées émises par des cerveaux mieux équilibrés que les leurs, pour s'en attribuer ensuite tout le succès, après avoir fait tout leur possible pour réduire ces idées à néant, s'est affirmée de nouveau cette année.

Où sont donc les idées chevaleresques de nos ancêtres? Où sont les principes d'abnégation et de dévouement au bien-être public? Sont-ils entièrement disparus dans les cœurs de nos franco-canadiens? Nous avons peine à le croire, et cependant, en présence de ce qui se passe aujourd'hui, nous sommes bien forcés de nous rendre à l'évidence.

Laissons aux gens qui nous apportent des idées neuves le bénéfice de leur esprit d'initiative, profitons de leur expérience aussi longtemps que nous en aurons besoin; instruisons-nous, et plus tard, lorsque nos nombreux artisans commenceront à profiter des avantages de l'éducation qui leur est offerte aujourd'hui, par la sage prévoyance d'un gouvernement qui connaît les besoins du pays, et fait tous ses efforts pour détruire le chancre qui nous ronge — l'ignorance — nous remercierons à deux genoux les hommes généreux qui ont dévoué leur vie à l'amélioration du sort de leurs semblables.

Les hon. MM. Robitoux et Langelier sont chargés cette année de l'organisation des écoles dans leurs districts respectifs. Cette organisation sera identique à celle de l'année dernière. Les séries de conférences faites dans le cours de l'hiver 1890-91 seront continuées cette année. Les services de plusieurs conférenciers ont déjà été retenus, et nos ouvriers, qui ont assisté avec un si grand intérêt à ces soirées instructives, ne manqueront pas cette année de s'y rendre en foule.

Les municipalités jusqu'à présent ont inscrit dans leur budget une subvention pour les écoles, mais cette subvention est tellement modeste qu'elle semble se cacher. Il est à souhaiter que les échevins seront plus larges cette année, et comprendront que l'argent dépensé pour les écoles est bien placé.

A. FILIATREAU.

Le CANADA-REVUE s'est toujours occupé, depuis sa fondation, des questions d'éducation, et toutes les innovations ont été chaleureusement soutenues par notre journal. Aujourd'hui encore, nous sommes heureux de constater qu'une acune sera bientôt comblée par l'ouverture à Montréal, d'un cours d'architecture, sous la direction de MM. Bonnin et Mann. M. Bonnin, l'un des promoteurs de cette nouvelle école, professeur à l'École Polytechnique de Montréal, est gradué de l'École Centrale des Arts et Manufactures de France, et c'est un certificat suffisant pour prouver sa compétence.

L'art de l'architecture exige un ensemble de connaissances artistiques et techniques qui manquent à la majorité des architectes au Canada, et nous pourrions ajouter en Amérique. Les leçons pratiques que les aspirants reçoivent actuellement dans les bureaux sont utiles et peut-être nécessaires, mais il faut joindre à cela un enseignement méthodique de tout ce qui constitue la science de l'architecture. Ces sciences qu'on a négligées jusqu'à présent, sont la chimie, la physique et la géologie.

En effet, l'architecte emploie un grand nombre de substances; la chimie lui fait connaître l'origine et la fabrication de ces substances. La géologie lui fournit des renseignements sur les terrains et les matériaux qui peuvent s'y trouver. Les questions de chauffage, de ventilation, et d'éclairage, les conditions d'une bonne distribution du son, tout cela relève de la physique.

Nous aimerions à savoir des commissaires d'écoles de Montréal, s'il est permis à un professeur payé par eux de se moquer des élèves et de leur faire la grimace. Lorsque nous aurons une réponse, nous aurons une plainte à déposer. Une autre question aussi importante est celle-ci: Certains professeurs mettent entre les mains des élèves des billets de loterie. Or, nous payons (assez cher, Dieu merci!) pour faire instruire nos enfants, et non pas pour leur faire colporter des billets de loterie ou autre entreprise du même genre.

LES EXEMPTIONS DE TAXES

Au mois de mai dernier, nous annoncions que le président du comité des finances avait informé l'échevin Lamarche que ce comité était décidé à soumettre cette année aux taxes municipales les communautés religieuses qui en étaient exemptées.

Sur cette assurance l'échevin Lamarche renonça à présenter au conseil une proposition à l'effet de faire supporter les taxes municipales tout au moins aux communautés religieuses se livrant au commerce.

Il paraît cependant certain que rien ne sera fait cette année au sujet de cette grave question, et que les communautés religieuses continueront à jouir de ces exemptions de taxes contre lesquelles la grande majorité de notre population ne cesse de protester.

Nous avons déjà montré — et nous nous proposons de montrer encore — quels résultats funestes ont pour nos commerçants, pour nos ouvriers, pour le public en général, ces exemptions de taxes qui donnent aux communautés religieuses commerçantes des avantages si marqués. Nous avons prouvé aussi que la concurrence qu'elles peuvent ainsi facilement faire est une source de souffrances pour la classe ouvrière, et nous avons fait voir que cette concurrence s'agrandit tous les jours et atteint peu à peu tous les genres de commerce et d'industrie.

Malgré cela, le *statu quo* persiste; les échevins ne veulent pas ou n'osent pas remédier à un état de choses, dont, comme nous, ils comprennent la gravité, et dont, plus que nous, ceux d'entre eux qui sont dans le commerce, du moins, supportent les funestes conséquences.

Il n'est pourtant pas difficile de remédier à ce mal, et de faire cesser une concurrence qui affecte tous nos industriels.

Le conseil de ville de Valleyfield vient de résoudre la question en décidant qu'une communauté religieuse de la ville, les Sœurs de Jésus et Marie, seraient soumises aux taxes.

Dans une communication adressée au *Progrès* de Valleyfield, un honorable libraire, M. E. H. Solis, explique ce qui a motivé cette résolution du conseil de Valleyfield.

Je trouve, dit-il, la résolution du conseil très juste, et je suis certain que tous les marchands sont de mon avis.

Les Révérendes Sœurs Jésus et Marie sont incorporées comme communauté enseignante, et non commerçante; leur commerce est toléré parce qu'il n'y a pas de plainte, et là où il n'y a pas de plainte, c'est qu'elles ne font pas une concurrence aussi forte qu'à Valleyfield. Le conseil n'a pas fait là un nouveau règlement, car il existe depuis longtemps. Je m'y suis toujours conformé, c'est cette raison qui m'a amené à me plaindre cette année que la concurrence des sœurs était trop forte et que le conseil devait faire respecter le règlement de la ville qui taxe le commerce de librairie de \$12.00. Je ne crois pas que le conseil puisse légalement les exempter de taxe sans commettre une injustice vis à vis les personnes qui souffrent de cet état de choses. Et comme je le disais dans ma requête au conseil de-ville, nous, les marchands, nous payons de fortes taxes et des loyers considérables, nous avons besoin de protection, et pour cela il faut que les règlements de la ville soient exécutés.

A Valleyfield, les Sœurs de Jésus et Marie dirigent les écoles des commissaires, et ont, dans ces écoles, plus de sept cents élèves. A tous ces élèves elles vendent les livres classiques et les fournitures pour les écoles, et font ainsi une très nuisible concurrence aux libraires de la ville; car, ainsi que le dit M. Solis :

Les livres classiques et fournitures pour écoles sont ce qui constitue le commerce de librairie dans une petite ville comme la nôtre, et si vous lui enlevez plus de la moitié de ses pratiques illégalement, comment voulez-vous ne pas demander justice ?

Les religieuses ne se contentent pas seulement de vendre à leurs élèves, elles vendent au public qui veut bien les encourager, et pour m'assurer que la chose existait, j'ai envoyé un citoyen de cette ville faire un achat de livres dans un de ces débits : la preuve est bien convaincante, n'est-ce pas ?

M. Solis réclamait contre une concurrence dans laquelle ses concurrents n'étaient pas soumis aux mêmes taxes que lui ; il finit ainsi :

La communauté des Révérendes Sœurs J. et M. est puissamment riche, personne ne l'ignore, et je n'en suis pas jaloux. Je ne demande que justice afin de pouvoir vivre ici.

Tous les commerçants de Montréal pourraient adresser au conseil-de-ville les mêmes réclamations que M. Solis ; ils pourraient comme lui se plaindre de la concurrence que leur font la plupart des communautés religieuses ; concurrence qui, si elle ne les empêche pas complètement de vivre, restreint de beaucoup le chiffre de leurs affaires, et les force à diminuer sensiblement le nombre de leurs ouvriers.

Malheureusement, il paraît que le courage civique dont a fait preuve M. Solis n'est pas à la portée de nos commerçants.

Ils se contentent de murmurer, de gémir, de se plaindre, mais tout cela bien bas, de peur de se compromettre. Nos

libraires ont poussé l'audace, il y a quelques années, jusqu'à adresser une pétition à l'Evêque contre la concurrence que leur faisaient en vendant des livres les Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais leur pétition fut si mal accueillie, et ils eurent si peur de perdre, par cet acte audacieux, une partie de leur clientèle que, depuis lors, ils n'osent plus parler, et reculent devant toute résolution virile. Ce qu'ils pestent et grognent tout bas, par exemple !

Mais si nous pardonnons cette timidité chez nos commerçants, si nous admettons qu'il soit parfois difficile, dangereux même, pour un homme de se mettre seul en avant afin de combattre des abus fortement enracinés, et de s'attaquer à des communautés puissantes, nous ne pouvons avoir la même indulgence pour nos échevins.

Par la nature même de leurs fonctions, ils sont tenus de veiller aux intérêts de la population entière, d'avoir le plus grand soin que quelques-uns ne soient pas lésés au profit des autres, que la justice et l'égalité la plus complète régissent dans la répartition des taxes. C'est leur devoir, et leur devoir strict, s'ils veulent remplir dignement, et comme d'honnêtes citoyens, leur mandat.

Mais, ce devoir, ils ne paraissent pas avoir l'énergie nécessaire pour l'exercer. Ils craignent en soumettant les communautés religieuses aux taxes que leurs intérêts particuliers n'aient à en souffrir, et alors ils sacrifient l'intérêt général et laissent les choses en l'état, ne tenant nul compte des plaintes et des réclamations de la population.

Puisqu'il en est ainsi, puisqu'il est prouvé qu'on ne peut attendre justice des échevins actuels, et qu'ils ne veulent pas donner à cette question de l'exemption des taxes la solution juste et équitable, c'est à la population elle-même, aux électeurs municipaux à prendre en main cette question.

Qu'aux élections prochaines, l'exemption des taxes soit la *plateforme* adoptée par tous les électeurs ; qu'ils n'accordent leurs suffrages qu'aux candidats s'engageant formellement à détruire ces abus, et alors on pourra espérer voir cesser des privilèges qui n'ont plus leur raison d'être, et qui sont une source de souffrances pour la grande majorité des industriels, des commerçants, des ouvriers.

Craindre la médisance est le fait des âmes faibles ; les personnes d'esprit se mettent au-dessus d'une foule d'ennuis, d'usages qui ne sont respectés que par les sots ou par les hypocrites ; ces derniers en font souvent cent fois pis que ceux sur lesquels on médit ; mais ils ont un grand talent : celui de sauver les apparences, ce rideau sous lequel on fait tant de choses ! mais qu'il faut avoir soin de tenir constamment fermé.

Les hommes ne peuvent pas se douter de tout ce qu'une femme saisit en un seul coup-d'œil ; elles ont probablement dans la prunelle quelque chose qu'on a oublié de mettre dans les nôtres.

C'est très fâcheux à dire, mais la société se divise à peu près en deux parts : les uns qui sont enchantés d'entendre des méchancetés, les autres que cela amuse de les entendre.

CANADA-REVUE

REVUE MENSUELLE

dévouée à la politique, à la littérature, aux beaux-arts,
et à l'éducation.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

312 RUE CHAIG, MONTREAL.

Téléphone Fell 6826.

A. FILIATREAU, - - -

BOITE 324 B. P.

EDITEUR.

Nous pouvons dire, sans crainte d'être contredit, que s'il est une publication qui fasse aujourd'hui honneur comme l'un des plus beaux ornements de la littérature canadienne, c'est bien le *Canada-Revue*; l'art typographique y est des plus fidèlement soigné; les sujets intéressants et variés que l'on y trouve sont écrits de main de maître, et le choix des morceaux de musique et romances commande l'approbation de tous les amateurs de bon goût. — *L'Etoile* de Lowell, Mass.

Nos remerciements au confrère de cette appréciation flatteuse. Nous devons dire cependant que notre revue n'est pas encore notre idéal, et le CANADA-REVUE ne sera réellement un grand journal que lorsqu'il sera publié toutes les semaines.

M. Achille Lejeune, le virtuose belge que tout le monde a entendu cet été au Parc Schmer, s'est fixé définitivement à Montréal, où il se livre à l'enseignement du violon. Plusieurs élèves se sont déjà inscrits pour suivre ses cours, et nous sommes certains que beaucoup d'autres profiteront de cet avantage.

M. Alcibiade Béïque, organiste de Notre-Dame, est définitivement fixé à Montréal, au No. 139a rue St Denis, et se livrera à l'enseignement du piano et de l'orgue. C'est une acquisition pour la ville de Montréal, et nous n'avons aucun doute qu'un grand nombre d'élèves suivront les cours de M. Béïque.

La production littéraire et artistique en France. Il a été imprimé, pendant le mois dernier, 1,346 livres de tous genres, 392 journaux, revues, etc., dont 289 à Paris et 103 dans les départements; 376 morceaux de musique, chansons, etc., enfin 151 gravures, lithographies, cartes de géographie et images.

Nous accusons, avec plaisir, réception d'un chansonnier, *l'Album du Chanteur*, publié récemment par la maison Lavigne & Lajoie. Cet opuscule de 180 pages contient 66 chansons, romances, etc., choisis par M. Ernest Lavigne lui-même. Tout le monde connaît le goût distingué de notre populaire *impresario*, et c'est une recommandation suffisante pour assurer la vente de ce chansonnier qui ne coûte que la modique somme de 35 cents: Le CANADA-REVUE fait parvenir sur réception de ce montant.

Il s'est formé à New-York une association, qui a déjà des ramifications dans la plupart des villes des Etats-Unis et dans les grandes villes de l'Europe. Elle a pour objet

la suppression du corset. On ne crie pas: *A bas l'oppression!* mais bien: *A bas la compression!* Et il paraît — c'est pourquoi la chose nous intéresse — qu'il va y avoir de l'écho au Canada. L'excentricité américaine est capable de bien des choses. Elle nous a déjà exhibé des dames à casquettes qui ressemblent absolument à des messieurs. Ces messieurs féminins n'ont évidemment pas de raison pour se corseter. Mais ici, où l'on se fait une autre idée de la grâce, le préjugé aura la vie plus dure.

En France, tandis que le cardinal Lavigerie et Mgr Fava invitent les catholiques à se rallier au régime républicain, recommandent au clergé de demeurer au-dessus et en dehors de tous les partis, l'évêque de Bayeux et Lisieux rappelle que l'Eglise a reçu de son divin fondateur la mission d'enseigner toutes les nations, de continuer au milieu d'elles l'œuvre de la Rédemption, et non pas de fonder et de gouverner les empires. Il ajoute que les populations chrétiennes voient avec peine le prêtre se mêler aux luttes politiques.

Un prêtre, dit Sa Grandeur, qui s'ingère dans la politique leur inspire je ne sais quelle secrète défiance. On le soupçonne d'agir ordinairement par des motifs trop humains, de se détourner de son ministère, d'être moins prêtre, moins pasteur, moins exclusivement à tout son troupeau, moins digne de la confiance et du respect de tous. A ce premier sentiment du public s'est joint un autre sentiment moins délicat, mais plus énergique: c'est la peur, nous dirions presque l'horreur, de la domination du prêtre en dehors des fonctions de son ministère. — *Le Canadien*.

C'est une belle chose que de poser en défenseur des bons principes, mais encore faut-il éviter de se laisser emporter par le zèle au point d'oublier les préceptes de la charité chrétienne. La violence du langage sied très mal à ceux qui veulent faire la leçon à leurs concitoyens. Les gros mots ne sont pas un signe de force, et les épithètes grossières ne sont jamais de mise entre hommes de bonne société.

Que penser alors d'un journal qui prétend avoir pour mission de défendre les bons principes et qui se sert d'expressions que le rustre le moins dégrossi n'oserait pas répéter dans un endroit respectable?

La chose est à peine croyable, mais on a eu le triste courage d'imprimer dans le journal le *Nord* un mot que la pudeur nous défend de reproduire!

On parle beaucoup du sans-gêne de certains écrivains français. Ou nous nous trompons fort, ou pareil attentat aux mœurs publiques ne serait pas toléré en France. Nous aimons à croire que celui qui a introduit cette expression ordurière dans un article où il reprochait à ses adversaires de s'être servis d'un langage trop violent, n'en comprenait pas le sens.

Semblable en ce cas, à l'un des chefs qu'il vénère, il aura pour unique ressource de proclamer son incompétence pour échapper à la responsabilité de la faute commise.

Incapable ou criminel, il n'a pas d'affaire à tenir une plume, et le crochet du chiffonnier conviendrait peut être mieux à ses aptitudes. Hélas! notre presse compte beaucoup trop de chiffonniers et pas assez d'écrivains.

TOUJOURS CETTE RÉFORME

J'éprouve, en prenant la plume, une démangeaison au bout des doigts : celle de servir un plat bien mérité à monsieur le typographe — un apprenti probablement — qui a cru très spirituel d'altérer le texte de mon dernier article, pour me faire dire une inconvenance.

Je me retiens cependant, en songeant qu'il vaut mieux endurer sa bourrique que la tuer, et je me contente, pour cette fois, de rappeler à monsieur le farceur que les fumisteries de cette espèce peuvent quelquefois coûter cher à ceux qui les pratiquent.

A propos de mon dernier article — où il s'agissait, si l'on veut bien se le rappeler, des noms de baptême et de l'abus des initiales — j'ai reçu une lettre, très sympathique du reste, à laquelle je crois devoir un mot de réponse.

Mon aimable correspondante — car c'est une femme — me prend gaiement à partie, et me demande si je ne suis pas tombé moi-même "dans le défaut que je reproche aux autres."

"N'ai-je pas déjà lu, dit-elle, au bas de tel article, à la suite de telle pièce de vers, et sur la couverture de tel volume : *Louis-Honoré*, *Louis-II*, et même *L.-II*. Fréchette?"

C'est vrai ; je plaide coupable.

Néanmoins je ferai remarquer à ma correspondante :

- 1° Que je n'ai pas affirmé que ce fût là un défaut ;
- 2° Que je n'ai fait aucun reproche à personne : je m'en suis bien donné garde ;
- 3° Que si j'ai péché, en suivant la mode commune, je me suis amendé depuis longtemps ;
- 4° Que les plus mauvais prédicateurs, enfin, ne sont pas ceux qui prêchent d'exemple.

L'Évangile dit bien : "Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre."

Mais, je le répète, je n'ai pas jeté de pierres ; et s'il fallait n'avoir jamais péché pour prendre sur soi de donner un conseil, ceux qui en ont besoin iraient loin avant de trouver à qui en demander.

Voilà tout ce que j'ai à dire pour ma défense.

Et maintenant puisque l'a propos s'y prête, je me permettrai de faire connaître ici un détail personnel qui, si peu intéressant qu'il soit en lui-même, aura du moins le mérite de m'avoir fourni le sujet de quelques lignes non entièrement dépourvues d'utilité pratique.

Soyons le plus bref possible.

On m'a baptisé sous le nom de *Louis* tout court.

Lors de ma confirmation — je ne sais trop pourquoi — on me conseilla d'ajouter un prénom supplémentaire.

C'est amusant pour un enfant de se choisir un nom à volonté ; j'avais un ami qui s'appelait *Honoré* ; va pour *Honoré* !

Et me voilà signant *Louis-Honoré*, ou *Louis-II*, ou *L.-II*, à tort et à travers, d'autant plus volontiers que, loin d'y voir aucun inconvénient, j'y trouvais cet avantage de ne pas être confondu avec mon père, qui, de son côté, signait simplement : *Louis Fréchette*.

Cela lui fit pourtant me jouer un mauvais tour lors de mon admission au barreau.

Mon avis, mon brevet, ma requête et mon certificat d'é-

tudes portant *Louis-Honoré*, et mon extrait baptismal portant *Louis* seulement, il en résulta une difficulté qui aurait pu m'être fatale, si j'avais eu affaire à un comité d'examineurs moins sympathiques.

Ce contretemps aurait dû me corriger ; il n'en fut rien.

Je n'ouvris réellement les yeux que le jour où j'eus à faire valoir, comme avocat, une réclamation d'assurance sur la vie, pour les héritiers d'un individu qui avait été baptisé *Joseph*, et qui s'était fait assurer sous les prénoms de *Joseph-Élie*.

Les ennuis éprouvés par mes clients, à cause de cette circonstance, me firent comprendre combien l'on a tort d'adopter une signature qui n'est pas absolument conforme à son état civil.

Autres faits :

J'avais un parent baptisé *Modeste* ; à sa confirmation il devint *Modeste-Edmond* ; il a été inhumé sous le nom d'*Edmond* seul.

Que de difficultés ne rencontrerait-on pas aujourd'hui pour établir son identité !

Il existe un brave homme de cocher, à Lévis, inscrit dans les registres de l'état civil de la Beauce sous le nom de *Célestin Bergeron*.

La confirmation, les sobriquets et le *lapsus lingue* du premier venu s'en mêlant, il est devenu célèbre dans tout le district sous le nom de *Pierre Langevin* !

Il s'est marié sous ce nom ; il sera enterré sous ce nom.

Allez maintenant retracer sa filiation ou celle de ses enfants, dans une affaire d'héritage, par exemple !

J'ai déjà attiré là-dessus l'attention de la Société Royale.

Mgr Tanguay, l'homme compétent par excellence en cette matière, et qui a vu tant de fois ces permutations de prénoms se transformer pour lui en casse-tête chinois, avait promis d'en parler à nos évêques : j'espère qu'il ne l'aura pas oublié.

Mais tout cela est bien sérieux...

Si mon aimable correspondante le permet, nous passerons à quelque chose de plus plaisant, et qui n'en touche pas moins à notre sujet.

Avez-vous remarqué, lecteurs, comme le choix qu'on fait, dans ce pays-ci, de noms de baptême pour les enfants est quelquefois bien cocasse ?

En certains lieux il faut que chaque famille ait son *Sévère*, son *Arthur* ou son *Paul*, suivant les localités et la mode du moment ; les autres noms ne comptent pas.

Dans d'autres, il faut des noms rares.

Et plus ils sont longs et compliqués, plus on les recherche.

On ne recule pas même devant la responsabilité d'infliger à un malheureux sans défense le prénom fantasmagorique de *Dériphantelma* !

Où, j'ai connu à l'école un pauvre petit innocent qu'un parrain sans entrailles avait condamné à passer son existence à l'ombre de ces deux noms :

Dériphantelma Barbin !

Pauvre petit, il est mort jeune — heureusement.

Que dire de ceux qui vont déterrer *Népomucène*, *Anaclel*, *Belthéazar* ou *Nicostrate*, pour faire le bonheur de leur petite famille ?

Mais c'est dans les prénoms féminins qu'on trouve une variété luxuriante.

e pensez-vous de *Furissima* Goudreau, d'*Eclipse* Décarv, de *Démenti* Gratton, de *Restitue* Goulet?

Pas besoin, n'est-ce pas, de parler de ceux qui font baptiser un garçon sous le nom d'*Ida* L'Heureux?

Des parents qui se croient ingénieux essaient de faire comme qui dirait de la symétrie avec le nom de leurs enfants.

S'ils ont un Eudore, il leur faut une Cymodocée.

Ou bien encore, ils choisissent des noms qui riment ensembl ; e Di u sait où ils vont les dénicher.

Le plus beau succès en ce genre, je l'ai noté dans le comté de Charlevoix.

J'ai vu là une ribambelle de garçons et de filles qui s'appelaient : *Hormisdas*, *Dinas*, *Risdas*, *Philéas* et *Déas*.

Et père et mère de me faire remarquer la chose en se reng geant.

— Le fait est, leur dis-je, que " ça bat quatre as."

Un curé de mes amis — remarquez que je ne prends qu'une demi-responsabilité de celle-là — m'a assuré qu'un de ses paroissiens a voulu lui faire baptiser une fille sous le nom de : *Les quatre âges du cœur* !

Ce qui est plus ahentique peut-être, c'est ce M. Sans-Façon, de Saint-Sauveur de Québec, qui voulait absolument que son fils s'appelât *Pie IX*.

Vous voyez d'ici le petit Pie IX Sans-Façon !

Il faut bien subir les noms de famille.

Quand le sort vous en veut à p int, il faut bien se résigner à s'appeler *Sans-Filié*, *Sans-Complaisance*, *Sans-Rémission*, et même M. *Mort-en-vie*, Mme *Mal-au-pouce*, Mlle *L'usse-au-large*. — tous ces noms se trouvent dans nos registres.

Les noms de famille ne se contrôlent pas.

Force nous est de les prendre un peu tels que le passé nous les a transmis.

Mais affubler volontairement un enfant d'un nom de baptême absurde ou ridicule, c'est impardonnable.

Terminons par ce trait :

Un père se présente à l'église avec deux jumeaux qu'il veut faire appeler *Martyrs du Japon*.

Le curé a beau lui faire des représentations, l'individu ne comprend rien, et ne veut pas en démordre.

— Si vous ne voulez pas les baptiser à mon goût, dit-il, je les remporte et j'en fais des Anglais.

LOUIS FRÉCHETTE.

Le directeur du CANADA-REVUE a fait un petit voyage d'exploration à travers la *NOUVELLE Géographie Intermediaire Illustrée* des Frères des Ecoles Chrétiennes, et il a découvert qu'en dépit du recensement qui vient d'être fait par le gouvernement, la population du Canada n'est que de 3,744,915 habitants. Il paraît aussi que dans la province de Québec, l'éducation ne le cède en rien aux autres pays du monde ; un grand nombre d'établissements répandent l'instruction avec un zèle et un succès financier dignes d'éloges. La population de Montréal est de 107,225 habitants.

Voyez-vous d'ici le gaillard qui étudie cette Géographie ? En voilà un qui sera ferré lorsqu'il aura terminé son cours si tous les livres d'enseignement sont aussi bien faits que celui-là !

BIBITES EFFAROUCHEES

Le bibitisme nous envahit. Le combattre est un devoir ; lui faire la chasse, le plus divertissant, le plus noble et le plus innocent des plaisirs cynégétiques.

Il y a bibites et bibites, comme il y a fagots et fagots.

Loin de moi l'idée de porter une main insecticide sur les êtres minuscules dont le type le plus remarquable est la bête à bon Dieu. C'est aux grosses pièces, au gibier nuisible, que je déclare la guerre, c'est contre les bipèdes déplumés que je m'insurge.

Dieu a créé l'homme à son image. La bibite humaine, grossière parodie du chef-d'œuvre de la création, s'est créée toute seule, et le diable ne nous en débarrasserait pas.

Dès la plus haute antiquité elle infestait notre planète. Diogène était obligé d'allumer sa lanterne en plein jour pour chercher un homme, et il ne trouvait que des bibites.

Reliquat de la plus insupportable des dix plaies d'Égypte, cette détestable engeance s'est multipliée, que c'en est une... malédiction.

La bibite n'est pas bonne à manger, quoiqu'en disent quelques obscurs cannibales dont l'opinion ne fait pas autorité auprès des gourmets.

Certaines variétés sont bonnes à mettre en prison, mais servent aussi à gouverner les peuples, et alors elles les tyrannisent *ad bibitum*.

Je me suis laissé dire que d'autres chasseurs attirent les alouettes au moyen d'un miroir. Je vais me servir du même procédé pour repousser les bibites, car je n'ai pas l'intention de salir mon carnier.

Il suffira de leur exhiber la grimaçante image de leurs épouvantables trombines pour les voir détalier comme si elles avaient cinq cent mille diables à leurs trousses.

C'est que, voyez-vous, la presque totalité des variétés nombreuses de ces animaux dangereux appartient à l'innombrable espèce des conards. Si elles se reconnaissent, cela ne les empêcherait nullement d'éprouver une peur tout-à-fait plonplonnienne. Au reste, si elles pouvaient se reconnaître, elles cesseraient d'être bibites, et toute la multitude, bêtes et gens, s'en trouveraient mieux.

Occupons-nous donc d'abord de l'intéressante catégorie que Buffon, trop occupé de ses manchettes, a oublié de classer sous le titre de bibite effarouchée.

Bibite effarouchée, le paresseux qui a peur du travail et extorque à la société les aliments nécessaires à sa subsistance.

Bibite effarouchée, l'eseroc qui dévalise ses semblables, de crainte que la société ne rémunère pas convenablement ses talents naturels.

Bibite effarouchée, le voleur qui craint que la richesse n'arrive pas assez vite s'il limite ses efforts aux moyens honnêtes.

Bibite effarouchée, le menteur qui croit que tout serait perdu si l'éclatante lumière de la vérité n'était constamment voilée par ses pareils.

Bibite effarouchée, le meurtier qui croit que certaines

existences constituent une menace perpétuelle contre sa sécurité ou ses plaisirs.

Bibite effarouchée, le politicien qui se croit obligé de tromper constamment le public et qui croit que tout serait perdu si l'honnêteté et le bon sens finissaient par prévaloir dans les conseils de la nation.

Bibite effarouchée, l'hypocrite qui craint de passer pour un misérable s'il ne déguise pas ses mauvais instincts sous les dehors d'une fausse piété.

Bibite effarouchée, le fanatique qui voudrait griller à petit feu tous ceux qui ne parient pas ses opinions religieuses ou politiques.

Bibite effarouchée, l'ivrogne qui se grise à la hâte de peur que d'autres boivent sa part de liquide corrosif.

Bibite effarouchée, l'imbécile qui boit sans soif et sans besoin, parce que c'est la mode, parce que d'autres ont payé des tournées et qu'il craint le qu'en dira-t-on.

Bibite effarouchée, le sot qui gaspille l'argent dont il a besoin pour lui-même ou pour sa famille, et qui craint de ne pas éblouir les gens autant qu'il le voudrait.

Bibite effarouchée, le vaniteux qui se donne tant de mal pour paraître ce qu'il n'est pas, quand il devrait se contenter de tirer le meilleur parti possible de sa condition réelle.

Bibite effarouchée, l'ambitieux qui voudrait haillonner la presse, interdire la liberté de parole, nier aux honnêtes gens le droit de condamner ce qui est mal et d'approuver ce qui est bien, et réclamer pour lui le droit de tromper impunément sans avoir de compte à rendre à personne.

Bibite effarouchée, le badaud qui n'ose s'en rapporter à lui-même pour se former une opinion sur les questions d'intérêt public, et qui va demander aux meneurs intéressés à le tromper un mot d'ordre qu'il suivra aveuglément en dépit de la justice et de la morale.

Bibites effarouchées, le plagiaire, l'incapable et l'intrigant qui passent toute leur vie à battre la grosse caisse au profit d'une renommée de mauvais aloi, qui sont à l'affût de toutes les réputations méritées pour les noircir, et qui se croient volés chaque fois qu'un hommage est rendu au véritable mérite.

Bibites effarouchées, l'accapareur, l'intrigant, l'organisateur de fraudes gigantesques, et bibites effarouchées tous les courtisans qui se prosternent devant eux.

Bibite effarouchée, le journaliste qui vend sa plume, trafique de son talent, étouffe les remords de sa conscience et trompe sciemment le public au lieu de l'éclairer.

Bibites effarouchées, les grands jurés qui tremblent devant une soutane et subordonnent à leur inconcevable servilisme les devoirs que, la main sur l'Évangile, ils ont promis de remplir envers la société.

Bibites effarouchées, tous ces membres d'associations qui parcourent les rues la poitrine ornée d'insignes insultants pour ceux qui ne partagent pas leurs idées.

Bibites effarouchées, les organisateurs de bazars, tripots, loteries, *camp-meetings*, *revivals*, armées du salut, pieuses orgies, et autres prétextes à promiscuité interlopes, qui servent à exploiter la bonne foi au profit de l'hypocrisie.

Bibites effarouchées, ceux qui craignent la diffusion de

l'instruction et croient que le moyen de moraliser le peuple est de le tenir dans l'ignorance.

Bibites effarouchées, les quêteurs et quêteuses qui vous rançonnent à domicile; idem les instituteurs et institutrices qui vendent des billets de tombola aux élèves au lieu de leur apprendre à lire, le tout sous prétexte de venir en aide à de nombreuses œuvres de charité dont personne ne ressent les bienfaisants effets; la prison restant encore et malgré tout l'unique refuge offert par notre ville modèle aux malheureux incapables de gagner leur vie.

Bibites effarouchées, les routiniers qui prétendent que la loyauté nous défend d'aborder certaines questions politiques dont l'actualité s'impose.

Bibites effarouchées, ceux qui prêchent que notre amour-propre national doit être soumis à toutes les avanies, et que le premier devoir du citoyen est de se courber sous le joug qui l'opprime.

Bibites effarouchées, tous ces moutons de Panurge qui, depuis trente ans, suivent les sentiers battus, bien décidés à faire le plongeon l'un après l'autre au premier signal.

Bibites effarouchées, les gouvernants qui persécutent l'homme vertueux assez honnête pour tenir à ses convictions, et qui récompensent effrontément les menées frauduleuses de leurs courtisans.

Les bibites effarouchées sont les plus malfaisantes. Elles sont mues par la peur, et il n'y a pas un sentiment qui puisse inspirer des actes plus vils que celui-là.

Essayez donc à raisonner avec un homme qui tremble pour sa vie, pour ses intérêts, pour son honneur, ou pour la considération dont il jouit.

Malheureusement, les exemples mis constamment sous les yeux de la jeune génération, les conseils qu'elle reçoit des vieilles bibites, sont plutôt de nature à lui inspirer les débilitantes angoisses de la peur qu'à lui former le caractère de façon à la préparer à la tâche qui lui incombe.

La *bibitomanie* nous perdra si nous n'y prenons garde, car elle donne naissance à une foule de manies qui, pour être ridicules, n'en sont pas moins dangereuses.

C'est aujourd'hui l'ouverture de la chasse aux bibites, et si Saint-Hubert, mon patron, seconde mes efforts, avant longtemps, il ne restera de toute la bibiterie rien autre chose que mes échantillons empaillés, dûment étiquetés et conservés à titre de souvenir dans un musée de phénomènes contre nature.

VENANT SAINT-HUBERT.

En feuilletant le cours de géographie suivi par les Frères des Écoles Chrétiennes, l'on constate une étrange anomalie. Ce cours est composé de trois volumes: *Nouvelle Géographie Primaire*, *Nouvelle Géographie Intermédiaire Illustrée*, et *Nouvelle Géographie Illustrée*. Or, le texte des trois volumes est en français, naturellement, vu que ces ouvrages sont enseignés dans nos écoles françaises, excepté, toutefois, les cartes géographiques qui sont imprimées en anglais. Nous trouvons passablement étrange que l'on se permette ces hardiesses. Il nous semble que lorsqu'on a un monopole à peu près exclusif d'un livre d'école qui se vend assez cher, en somme, on devrait le faire imprimer d'une manière convenable. Il est vrai que cela coûterait un peu plus cher, mais on connaît si bien le désintéressement de nos Très Chers Frères que nous sommes certains que cette considération n'a pas arrêté.

LETTRE DE PARIS

JULES GREVY — UN DISCOURS DU CHANCELIER DE CAPRIVI

Paris, 30 septembre 1891.

MON CHER DIRECTEUR,

La mort de Jules Grévy, l'ex-président de la République française, a rappelé l'attention du public sur ce personnage qui vivait presque complètement oublié depuis sa démission forcée.

Je ne m'attarderai pas à faire le portrait de cet homme, à mettre en lumière ses défauts et ses qualités, à chercher les causes multiples qui lui ont donné d'abord la présidence de la chambre, puis l'ont porté à la présidence de la République.

Jules Grévy était avant tout un médiocre : médiocre avocat, médiocre politique, médiocre patriote. Les apparences chez lui étaient, plus que chez tout autre, trompeuses. Il paraissait un sectaire, un de ces républicains de vieille roche dont rien ne peut ébranler les principes, et c'était un ambitieux qui ne reculait devant aucune compromission pour satisfaire son ambition. Il faisait parade de stoïcisme et de fermeté, et rien ne fut plus effacé et plus lâche que sa conduite lors du coup d'état de Louis Napoléon et au moment du siège de Paris. On le croyait l'intégrité faite homme, et les tripotages scandaleux de l'Élysée qu'il ne voulut pas empêcher, si tant est qu'il n'y prit pas part, ont malheureusement trop prouvé que cette intégrité n'était qu'en surface.

Malgré tout, Jules Grévy a été un président de la République convenable, parce qu'il a su se contenter du rôle que tout chef de l'État dans un gouvernement constitutionnel doit remplir.

La règle constitutionnelle, en effet, c'est que le chef de l'État, qu'il s'appelle président, gouverneur-général, ou lieutenant-gouverneur, ne gouverne que par ses ministres, lesquels ne gouvernent eux-mêmes qu'en vertu de la confiance du Parlement. M. Grévy, comme l'a dit M. de Freycinet dans son discours sur la tombe de l'ex-président, appliqua tous ses efforts à réaliser cette règle constitutionnelle et à la faire passer dans la pratique en se gardant avec les plus grands scrupules de jamais essayer de substituer sa volonté à celle de ses ministres — ce qui, fatalement, dans un régime constitutionnel, mène à une crise gouvernementale ou à un coup d'état. Il savait que le dernier mot en politique appartient aux chambres, et qu'il faut toujours savoir le leur laisser avec la responsabilité toute entière.

C'est là le devoir strict de tout chef d'état dans le régime constitutionnel ou parlementaire, et il faut tenir grand compte à M. Jules Grévy d'avoir su si fidèlement le remplir. Sa conduite à cet égard sera d'un très utile exemple pour bon nombre d'hommes qui sont dans une situation analogue à la sienne.

Mais si un chef d'état parlementaire n'a pas le droit d'imposer sa volonté à ses ministres, son rôle n'est pourtant pas complètement l'effacement. Il a le droit et le devoir de conseiller ses ministres, de les éclairer et de les faire profiter de son expérience pour le plus grand bien du pays. Jules Grévy s'acquitta de ce devoir à la satisfaction de tous. M. de Freycinet l'a très bien dit :

« Il fut le conseiller écouté et le guide respecté de tous ses ministres. Ceux qui ont eu l'honneur de siéger à ses côtés savent avec quel tact, quelle finesse, quelle supériorité de vues, quelle entente profonde des choses et des hommes, quelle science du droit parlementaire il indiquait ce qui lui semblait demander les circonstances. Mais, en fin de compte, il n'avait que ce pouvoir de conseil. Si les solutions qu'il recommandait venaient à prévaloir, c'est parce que ses ministres, convaincus qu'elles étaient les meilleures, les adoptaient et les présentaient à la Chambre comme leur appartenant, agissant ainsi en hommes raisonnables et libres, non comme des machines, et par conséquent gardant justement toute la responsabilité parlementaire de la politique suivie. »

Impossible, remarque le *Temps*, en citant ce passage, de mieux définir ce que ne doit pas être le chef d'un état constitutionnel et ce qu'il peut faire. Impossible aussi de mieux dissiper du même coup les illusions invétérées de certains conservateurs, qui en appellent au chef de l'état du vote des chambres comme ils en auraient appelé jadis à l'empereur.

* * *

Les enthousiastes manifestations de Cronstadt sont encore la grande préoccupation en Europe. On les commente partout, et partout on en tire des conséquences rassurantes pour la paix du monde. L'union franco-russe — dont après Cronstadt personne ne doute plus — est un gage de paix ; loin d'être faite contre le repos de l'Europe elle doit au contraire le rendre plus certain et plus durable. Avant cette union, les souverains engagés dans la triple alliance pouvaient avoir envie de se jeter, soit sur la France, soit sur la Russie, pour écraser l'une de ces deux puissances ; cette entreprise pouvait leur paraître assez facile puisqu'ils se trouvaient trois contre un. Mais aujourd'hui ils savent qu'ils seraient trois contre deux, et leur ardeur guerrière se trouve considérablement amoindrie.

Aussi les voix les plus autorisées s'empressent-elles de déclarer qu'à l'heure actuelle aucun homme d'état ne désire provoquer une guerre européenne.

Tout dernièrement à Osnabruck, le successeur du prince de Bismarck, le chancelier de Caprivi, a prononcé un discours des plus pacifiques et des plus caractéristiques, car en parlant des manifestations de Cronstadt il a dit :

« Les relations plus étroites qui se sont établies entre différents états, dans ces derniers temps, ne donnent pas lieu non plus à des appréhensions. Ces rapprochements ne constituent probablement pas autre chose que l'établissement de l'équilibre européen tel qu'il existait autrefois. »

Il faut louer le chancelier de Caprivi de sa clairvoyance et de sa loyauté. Il comprend parfaitement que l'union entre la France et la Russie n'est pas une menace de guerre, et il la loyauté de le déclarer publiquement. Il comprend aussi que cette union aura pour effet de rétablir sur ses bases essentielles l'équilibre européen si dangereusement rompu en 1870, et lui, le premier ministre de la puissance qui a rompu cet équilibre, n'hésite pas à proclamer son rétablissement, et n'a aucune parole pour le blâmer ou l'attaquer.

* * *

Le *Figaro*, sous la rubrique : « Petit dictionnaire, » donne deux charmantes définitions que je vous envoie :

« L'honneur est un trésor bien singulier ; plus on en dépense, plus il en reste. »

« Désenchantement — la réalisation de nos rêves. »

HENRI MARCAS.

FEUILLETON

LES SIX MONSIEUR DUBOIS

(SUITE)

Quand elle parut sur la place, dans les groupes confondus on l'appela tout bas : dévergondée.

La fille du Midi reniait ses dieux et son costume.

Marie ne s'aperçut de rien ; elle était plus loin, espérant quand même, l'œil toujours en quête, évoquant Didier.

Par les rues, errante et sans but réel, elle arriva devant le café des Grigous, place du Champ-de-Bataille ; à travers les vitres elle aperçut, avec un peu de surprise, ses cinq dévoués compagnons cartonnant à qui mieux mieux.

C'est donc cela qu'ils appelaient chercher partout Didier !...

Le soir même, à la fin du dîner, elle leur fit des reproches mélancoliques :

— De droit je n'ai aucun pour vous dire : c'est mal ; et pourtant tous, messieurs, vous avez malagi. Non que j'aie à me plaindre d'aucun de vous d'une façon sérieuse ; mais vous m'avez trompée.

J'avais en vous espoir et confiance, je vous croyais acquis à ma cause, en chevaliers servants épris de dévouements très purs. Victime par avance au malheur dévouée, j'avais accepté vos bons secours, me sentant seule et faible et désirant appui, ici ou là, — qu'importe à qui va se moyer?...

Hélas ! sous prétexte de chercher mon Didier que j'adore, vous avez des bores et vous jouez au piquet !...

C'est triste, et je suis triste, et, sans plus, voilà tout...

Les Cinq restèrent interdits, balbutiant des excuses...

Elle reprit : Ne niez pas, je vous ai vus... tous.

Alors, Florimond insinua :

— Mais comment savez-vous que c'est au piquet que nous jouions ?

— Ah ! oui, par exemple ! s'exclamèrent les quatre autres.

— Parce que je sais jouer un peu à tous les jeux, Didier m'a appris, il aime les cartes...

— Fatale passion ! déclarait Théodore.

Mais Florimond, battant des bras, comme un oiseau des ailes, et d'orgueil exultant, insista de tortueuse manière ; il chantait dans son cœur l'eureka triomphal.

— Donc, vous savez jouer un peu à tous les jeux ?

Eh bien, mademoiselle, je vous jure en mon nom, comme au nom de mes amis présents, que nous avons tout fait pour retrouver mon cousin Didier — oui, ma cousine — et ce n'est pas fini, — et nous en ferons bien d'autres, — et nous le retrouverons.

Ah ! ah ! vous souriez...

Eh bien, pour remercier un tantinet vos féaux compagnons, princesse, vous allez taquiner la dame de pique avec nous ; nous aussi, nous aimons les cartes, et avec vous, quelle joie !...

C'est entendu ! il n'y a pas à dire non.

Vous acceptez... parfait.

Marie en effet consentit. Ceci ou cela pour tuer le temps, qu'importe ?

Transfiguré, apothéotique, le comédien-poète se tourna, vers Saturnin, vers Rigobert, vers Théodore, vers Antony, et, aux quatre coins de l'horizon, aux quatre vents du ciel, trompeta :

— A moi le prix... Comprenez-vous ?

Tous comprenaient.

Florimond débata.

Contre Marie il perdit à la suite cinq parties d'écarté ; il jetait les rois et les atouts.

Alors, leste ment, un rire aux lèvres, il agna sur la table cinq louis d'or.

Marie sursauta : " Qu'est cela ?... "

— Ça ? ce que j'ai perdu, donc... c'est notre enjeu ordinaire... n'est-ce pas, messieurs ?

Tous s'inclinèrent d'un air indifférent, et assentirent.

— Mais je ne croyais pas jouer d'argent, surtout de si grosses sommes, balbutiait Marie, désolée.

— Vous êtes libre de me rejouer le tout en cinq sec, proposa Florimond le Perfide.

— Oh ! oui, exclama la jeune fille, espérant perdre.

Et, en cinq sec, elle gagna, et doubla ses cinq louis.

— Au suivant, dit Florimond.

Saturnin perdit sept parties à un louis.

Rigobert huit.

Antony neuf.

Théodore quatre seulement ; il gagnait quelquefois — (pour détourner les soupçons, disait-il), en vérité parce que d'ici, de là, vingt francs en rentrant dans sa poche ne lui déplaisaient pas.

Vers deux heures, Marie gagnait six cent quarante francs.

Elle avait un petit tas d'or d'avant elle, de quoi s'acheter des robes et le reste, quoi ! — selon l'invention florimond-desque...

Tout à coup, brutalement, on frappa à la porte ; puis, du dehors, une grosse voix cria :

— Au nom de la loi, ouvrez !

Et, comme, stupéfaits, nul ne songeait à répondre, ni à ouvrir, — la porte, peu solide, céda sous une poussée violente, et du monde apparut.

En tête, un gros monsieur, tricolorement écharpé, commissaire de police à n'en pouvoir douter... puis d'autres seigneurs sans importance.

— Bon appétit, messieurs ! — déclama le commissaire qui savait ses auteurs — rapt, séquestration, débauche, jeux clandestins... c'est complet, vous êtes admirables, et je vous félicite...

Saturnin se leva, tira de sa poche son portefeuille, et de son portefeuille sa carte.

— Voici qui je suis, monsieur, siffla-t-il d'un ton sec... et je ne

comprends pas...

Tous l'imitèrent.

— Voici qui nous sommes, monsieur, et nous ne comprenons pas...

Le représentant de la loi parcourut les cartes... un docteur, un avocat à la Cour d'appel... hum ! tous deux de la Faculté de Paris, — un poète lyrique, dramatique et autre, diable !... Et les deux qui restient, pour n'avoir pas de titres après leurs noms, n'en paraissaient pas moins des gens cossus, contents d'eux-mêmes, dignes de considération.

Il réfléchit, puis, prenant ses temps, il expliqua sa démarche.

— La rumeur publique, messieurs, vous accuse de détournement de mineure, de violence... Cette jeune fille, enfant du pays dont hier encore elle portait le costume...

— Je suis née à Levallois-Perret, entre le Mont-Valérien et Asnières — interrompit d'une voix brève Marie — et j'ai vingt et un ans.

— Alors on s'est trompé... déclara simplement le personnage écharpé, esquissant un salut.

— Et ces messieurs, tous Dubois, comme vous le pouvez voir, sont cousins et mes cousins, — par alliance...

— Pardon, messieurs, pardon, madame, la voix du peuple n'est pas toujours celle de Dieu.

— Et nous avons chacun cent mille livres de rentes, rigit Théodore très brave devant l'autorité qu'il ne pouvait craindre. Cent mille livres de rente, au moins !...

— Oh ! vous avez bien raison, et vous êtes d'honnêtes gens ; ce qui ne prouve pas que j'aie tort ; je ne puis pas avoir tort ! Je représente la Justice, qui n'a jamais tort,



même quand elle n'a pas raison ; autrement dit quand elle se trompe.

— Celle-là est vraiment bonne ! lâcha Antony, stupéfié.

— Permettez-moi de vous expliquer, en passant, cette affirmation qui vous paraît obscure, à ce que je vois, et qui cependant est plus claire qu'un beau jour.

— Avec plaisir, monsieur, mais asseyez-vous donc, proposa le docteur, toujours urbain, quoi qu'il en fût...

Le fonctionnaire, d'un geste, congédia sa suite qui redescendit l'escalier en déroute ; puis accepta un fauteuil.

Rigobert lui tendit un verre de grog qu'il ne refusa pas ; et d'une voix calme et lente, il s'expliqua de la sorte :

— Messieurs, j'ai dit en substance, j'ai avancé que même en se trompant la Justice avait raison, l'Élle, et ses délégués qu'elle couvre.

C'est ce qu'il faut prouver.

Plaçons-nous si vous le voulez bien à un double point de vue : *primo*, la Justice, image symbolique imperturbable, haute au-dessus de tout ; *secundo*, ses serviteurs, comme moi par exemple, *unus inter omnes*, pauvres diables parfois, que l'intention excuse.

Qu'arrive-t-il dans un cas comme le vôtre ?

Vous êtes innocents et purs entre les purs, mais vous pouvez être aussi de grands coupables ; alors je vous arrêtais, et, une fois de plus, la société était préservée. Innocents, je vous ai cinq minutes dérangés, et vous ne m'en voulez guère, puisque vous m'écoutez volontiers, puisque vous m'offrez un siège et à boire.

Donc léger est le dam, si encore il existe et comparez ; un instant, je vous prie, les conséquences de l'une et de l'autre hypothèse ; ne vaut-il pas mieux, en conscience, prendre un grog avec vous que de laisser filer entre mes doigts des coquins dangereux ?

Je m'aperçois que je mêle et confonds, d'une bafouillante manière, la loi et son serviteur ; mais n'importe, vous m'avez compris et cela vous épargnera une deuxième démonstration devenue inutile...

Je me résume : Oui, il vaut mieux une seconde, une seconde ! ennuyer d'honnêtes gens que de n'oser troubler des quelconques qui peuvent être des canailles ; c'est votre avis, n'est-ce pas ?

Et pour moi, personnellement, me voici fort ravi de toute l'aventure, car je dois à ce petit scandale cette joie de vous avoir connus...



Un autre grog, dit Florimond, pris d'affection pour la police.

De grog en grog, les confidences s'accroissent... et la dernière prérogative du protecteur de la société fut celle-ci, murmurée avec une adorable bonhomie :

— Et puis, il faut bien justifier son emploi et gagner son argent.

La soirée s'acheva dans les ris et les jeux, — et chacun folâtrait avec le commissaire.

Le lendemain, Saturnin prit la parole :

— J'ai été rendre son affectueuse visite à notre ami d'hier soir.

Je me suis enquis auprès de lui du nommé Didier Dubois.

— Eh bien ? fit Marie anxieuse.

— Eh bien, continua, sans un trouble apparent, sans une rougeur furtive, le sycophante docteur, un jeune homme, dont le signalement répond à celui que nous savons, a séjourné ici deux jours, puis est parti pour Cannes...

— Allons à Cannes, supplia Marie.

— Allons à Cannes, répondit cinq fois l'écho.

CHAPITRE IX

Déclaration pesante d'un amour énorme. — A quoi sert une loterie. — Le nom oublié.



pour affirmer — et avec quelle joie ! — les droits imprescriptifs de la saine morale, il est temps de s'étendre un moment sur la conduite vertueuse qu'observaient, un chacun, les cinq Dubois escortant Marie, cette admirable fille, que ses élans de cœur faisaient vaga-

bonder à travers l'existence.

Certes, les romanciers pervers qui spéculent sur le scandale et les basses passions auraient trouvé dans la matière prétexte à dévergondage ; nul triplant les situations fausses, et facilement égrillardes, ils eussent changé l'Éroïne en une aventurière, ses comparses en vulgaires ruffians, et une fois de plus l'humanité — cette éternelle calomniée — eût été décriée et salie.

Poin de ceux-là... ! nous sommes purs et nous en vantons.

Si Théodore, Rigobert, Antony, Florimond et Saturnin avaient leurs ridicules, ils n'en possédaient pas moins d'indéniables qualités de cœur et de consolantes beautés d'âme.

Quant à Marie, elle représentait l'amour fidèle, si naturel, inhérent même aux imaginations vierges, avides de dévouement, éprises d'idéal.

C'est comme cela que nous sommes, — aujourd'hui.

Jamais depuis les huit jours qu'ils vivaient côte à côte, jamais mot malsonnant n'avait été prononcé entre nos personnages.

Ils aimaient, on l'a dit.

Mais le véritable, l'unique amour, est pétri de respect et basé sur l'estime.

Voilà des vérités qui sont bonnes à dire.

Oyez, ouïssez et profitez.

Cependant Théodore... (que voulez-vous ? il était mal élevé...). Oui... Nous aurons ce regret d'enregistrer à son actif, ou à son passif, une nouvelle incartade.

C'était à Cannes ; là, comme à Marseille, comme à Toulon, Didier se limbsait, — se vaporisait, continuait son état de chimère, son métier de spectre insaisissable.

Après deux jours, Marie renonçait encore.

Aussi — malgré ses vêtements neufs qui semblaient faits pour elle — retombait-elle au désespoir, en se déclarant inconsolable.

Hélas ! ses compagnons ne se montraient pas affectés outre mesure.

A tant de déconvenues successives, ils s'attendaient un peu, puisqu'ils en étaient les causes directes.

Mille efforts ils dépensaient par heure pour distraire cette tristesse et faire oublier l'absent ; mais de rares et pâles échappées de sourires s'obtenaient à grand-peine.

Dans chaque hôtel où ils campaient, les cinq choisissaient leur chambre tout autour de celle de la fiancée en larmes — à droite, à gauche, devant, plus près, plus loin — et tous pieusement veillaient sur son sommeil et la paix de ses jours.

Et d'amour, par aucun le mot n'était murmuré même. Question de délicatesse d'abord, bien certainement, et parce qu'ils s'observaient, s'épiaient les uns les autres, avec une rigueur jalouse, une étroite vigilance...

Un soir, trompant ses rivaux, un instant distraits, Théodore, resté seul avec Marie, grâce au hasard complice,

dans la salle à manger, sentit sa passion déborder de son cœur à ses lèvres, et prenant les deux mains de la jeune fille surprise, il parla d'abondance, avec la voix douce de serpent tentateur :

— Amie, oh ! amie — insinua-t-il — jusques à quand, ainsi, pou-suivrez vous cet être qui vous fuit et qui toujours échappe ?



Mais ne sentez-vous pas que si cet homme, dont le nom seul me pique la langue, — que si cet homme vous aimait comme vous l'aimez, vous — si loin qu'il fût — de l'autre côté des mers, au fond de la redoutable Afrique, à Sainte-Hélène, aux antipodes, —

il entendrait, en dépit de tout, cette voix qui l'appelle, et qu'il pousserait un cri si fort qu'il serait entendu...

Non, Didier (ah ! ce nom !... ah ! ma langue !...), non, Didier ne vous aime pas... N'allez pas en pleurer... cela rougit les yeux, cela grossit le nez... et vous avez près de vous, tout près, ici même, quelqu'un qui vous adore et voudrait mourir pour vous.

Au fond, pour vous comme pour moi, je préférerais vivre... — car ce quelqu'un, cet adorateur discret, masqué, mais immense, c'est moi, divine enfant — et certes, il vaut mieux vivre pour les gens que mourir, car, enfin, quand on est mort, c'est pour longtemps, et l'on ne peut plus se rendre aucun service...

Marie, Marie, oh ! les flammes de mon amour ne feront-elles pas fondre les glaces de votre cœur ? tel un volcan soudain éruptif, pétaradant, gerbisant, au pôle nord... dissipe l'éternelle nuit et dissout les monstrueux icebergs...

— Monsieur Théodore, interrompit brusquement Marie, vous avez trop bu à dîner.

— D'où tombé-je ? ou choisi-je ? ou roulé-je ? cruel ange ! Quoi, vous me repoussez ! quoi, vous me méprisez !

Mais j'ai beaucoup d'argent, des valeurs très solides ; vous chasserez ma bonne, et nous vivrons heureux comme de jeunes époux, la main dans la main, et les regards au ciel, — au ciel d'où tu descends, sésaphique créature.

— Au secours ! s'écria Marie, il devient fou !

— Fou d'amour, tu l'as dit, déclama le bourgeois triple ventru ; et, perdant définitivement la tête, au mépris de toute prudence, il se laissa tomber, du poids de sa formidable corpulence, à genoux devant la "sésaphique créature."

Mais celle-ci se pendit aux sonnettes en criant : Au voleur !

Cela se gâtait.

Les domestiques allaient venir, et les quatre Dubois aussi sans doute ; déjà, dans le corridor, les portes s'ouvraient battantes, et des pas précipités s'avançaient.

Théodore voulut se relever... vain effort.

Il s'appuya sur une chaise, la chaise cassa, et lui, du nez, choqua la terre.

A présent, il nageait à plat ventre, éperdu, — gigotait, lamentable.

Marie éclata de rire.

Le bourgeois se sentit mourir de honte, — et des gens pénétraient...

Le premier fut Saturnin.

— Qu'avez-vous, mon enfant, vous avez appelé, crié ?

— Regardez, c'est monsieur Théodore qui est indispesé, je crois.

Et elle pouffait plus fort, d'un fou rire, nerveux, irrésistible.

Eh bien, eh bien, qu'est-ce que nous avons, papa ?

— Rien, rien, un étourdissement, gémit piteusement le considérable amoureux, toujours sur le ventre, les bras en croix.

Il fermait les yeux, faisait le mort pour apitoyer...



On se mit à six pour relever ce puissant syncopé ; et ces six y seraient encore si Antony n'avait aidé à la manœuvre en saisissant le galand déconvenu par son fond de culotte.

C'était du drap d'Elbeuf, il ne céda pas.

Antony — on le sait — était surhumainement robuste ; Théodore fut relevé, dé-

posé dans un fauteuil... pouff !... Ha !...

Marie, toujours riant, avait disparu.

Le coupable put inventer l'histoire qui lui plut, et ses auditeurs le crurent peut-être.

Après Cannes, on poussa jusqu'à Nice, par acquit de conscience.

C'étaient les premiers jours d'octobre, et la ville banale et cosmopolite, déserte tout l'été, commençait à voir revenir sa caméléonesque et perroquetue population d'hiver.

Tous les costumes, tous les langages.

Rigobert put, à cette occurrence, perfectionner ses six accents, ce qu'il ne manqua pas de faire ; bien que l'algarrade de l'Allemand l'eût rendu plus circonspect dans ses imitations, enthousiastes pourtant.

Il s'appliquait aussi à comprendre et prononcer le "niz-zard," ancien patois provençal que parle encore le peuple.

Nice se réveillait et, de tous les côtés, l'habitant s'ingéniait à duper, dévaliser son hôte de passage. Nice est jaloux de Monaco et maudit la France. A défaut de roulettes, on y pratique la loterie... les loteries... une loterie par jour. C'est le côté italien qui est resté : filou et joueur — et hypocrite aussi — car ces attrape-nigauds se déguisent pour la plupart sous des semblants de bienfaisance, des prétextes de charité.

Comme, un jour, par la ville, toujours derrière l'ombre de Didier, les Cinq erraient avec Marie, un marchand ambulancier leur offrit des billets de l'œuvre instituée *en faveur des orphelins du Cap*. Deux gros lots, cent mille francs,

cinquante mille francs, puis des lots de dix mille, de cinq mille, etc., affaire magnifique, quarante sous le billet. Le tirage avait lieu dans trois jours.

Marie, sollicitée par Rigobert qui souriait de façon singulière, prit dix billets, et chaque Dubois s'en fit adjuger vingt.

Tous avaient subitement senti pousser dans leur

cervelle une idée analogue, ou presque.

L'avocat, le médecin, le poète et l'homme fort s'étaient dit : Voici le moyen tout trouvé d'offrir à notre adorée une petite fortune... on lui fera croire qu'elle a gagné...

Le bourgeois pensait : Si le sort me sourit, tout arrive, je céderai mon billet à Marie... Pourtant, si c'était le gros lot, nous partagerions...

Et chacun, en inventant ce sacrifice moralitaire, comptait bien en tirer plus tard un profit personnel de reconnaissance à tendre ou de tendresse reconnaissante, ainsi qu'il vous plaira.

(A suivre)

MAURICE MONTEGUT.



dit Antony tapant dans le dos du gros homme à terre.

Si vous êtes réellement amateur d'une tasse de bon **THÉ** ou d'excellent **CAFÉ**
 Approvisionnez-vous chez

EDMOND & BELHUMEUR.

No. 141 RUE SAINT-LAURENT,
 Bâtisse DRAPEAU & SAVIGNAC.

TRUDEL & DEMERS

—LIBRAIRES, PAPIETIERS—
 Fournitures de Bureau.
1611 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

F. ED. MELOCHE *

Ancien élève de M. N. BOUASSA, et professeur à l'École des Arts
ARTISTE - PEINTRE,
 Décorations d'édifices publics: religieux et civils.
Residence: 43 rue des Allemands.
 Ateliers: 7 RUE STE-JULIE.

ARCHAMBAULT *

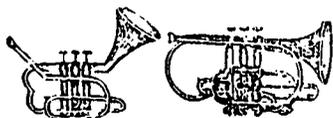
—Photographie Artistique—
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
 Spécialité de portraits grandeur nature au pisto et crayon.

Drs. MATHIEU ET BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES
112 CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Extraction de dents sans douleur au moyen des procédés les plus perfectionnés.

J. V. THEORET
 AGENT D'ASSURANCE

FEU, VIE ET ACCIDENTS.
 ARGENT PRÊTÉ SUR IMMEUBLES.
 PROPRIÉTÉS À VENDRE
349-RUE DELISLE-349
MONTREAL.



GEORGE VIOLETTI
 Fabricant et Importateur
D'Instruments de Musique
 Harpes à vendre et réparations de tous sorts.
1635 rue Notre-Dame, - MONTREAL.

ALCIBIADE BEIQUE,
 Organiste de Notre-Dame,
 Professeur de **PIANO** et d'**ORGUE,**
39a rue St. Denis, MONTREAL.

TRADUCTIONS de l'anglais en français, et du français en anglais; réductions de pétitions, soumissions, rapports, etc., etc., corrections d'épreuves, etc., etc.

Les personnes qui seraient dans le cas de faire faire des travaux de ce genre sont priées de s'adresser par lettre à la

Boite 324, Bureau de Poste,

MONTREAL, QUE.

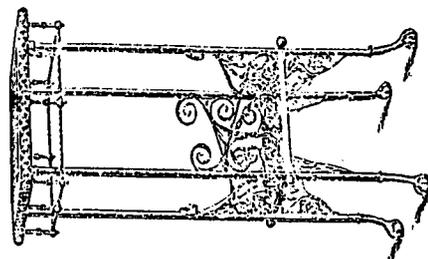
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, Partition, Recueils de Melodies et Chansons
 d'Operas.
1615 Rue Notre-Dame, - MONTREAL.

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

Valse des Papillons (Vandergeten) ... 60 cts.
 La même à deux voix " ... 60 "
 Santiago, Valse espagnole, (Corbin) pour Soprano ou Tenor. 60 "
 Poème des Souvenirs, recueil de 10 Jolies mélodies pour chant et piano par E. Weller. ... \$1.00

MUSIQUE POUR PIANO.

Au Ronet, (Gobard) ... 60 cts
 Les Voix de la Cathédrale, fantaisie, (Frisque) ... 60 "
 Valse du Ballet Michel Strogoff (Grogault) ... 50 "
 Roeslzand et Fauvette, masurka de concert, (Lahaye) ... 75 "

En vente chez **EDMOND HARDY**, marchand et importateur de Musique et d'Instruments. Seul agent au Canada pour la célèbre maison **Mahillon** de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.



Tirages 4 et 18 NOVEMBRE 1891

3134 LOTS
VALANT \$52,740.00

GROS LOTS
VALANT \$15,000.00

Le Billet - - - - \$1.00
 11 Billets pour - - - \$10.00

Demandez les circulaires.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant	\$15,000.00	\$15,000.00
" "	5,000.00	5,000.00
" "	2,500.00	2,500.00
1 " "	1,250.00	1,250.00
2 Lots	500.00	1,000.00
5 " "	250.00	1,250.00
25 " "	50.00	1,250.00
100 " "	25.00	2,500.00
200 " "	15.00	3,000.00
500 " "	10.00	5,000.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant	\$25.00	\$2,500.00
100 " "	15.00	1,500.00
100 " "	10.00	1,000.00
999 " "	5.00	4,995.00
999 " "	5.00	4,995.00
Lots valant		\$52,740.00

S. E. LEFEBVRE, Gerant,
 81, rue St-Jacques, Montréal, Canada.